

Annexe n° 3 :

Taxes et émoluments.

Salle polyvalente

Libellé	Montant
Taxe de location de la salle par jour d'utilisation y compris journée sportive du CO de la Broye	Fr. 500.00
Taxe d'utilisation de la cuisine office par jour d'utilisation	Fr. 100.00
Taxe pour la consommation d'énergie par jour d'utilisation Cette taxe peut être augmentée en cas de consommation extraordinaire	Fr. 50.00
Taxe de location des micros par jour d'utilisation	Fr. 30.00
Emolument forfaitaire de conciergerie	Fr. 130.00
Taxe d'utilisation par personne des douches uniquement	Fr. 0.50

Abris PC

Libellé	Montant
Taxe de location par jour d'utilisation pour les utilisateurs habitant la Commune	Fr. 100.00
Taxe de location par jour d'utilisation pour les utilisateurs externes à la Commune	Fr. 150.00
Taxe pour la consommation d'énergie par jour d'utilisation	Fr. 30.00
Emolument forfaitaire de conciergerie	Fr. 50.00

Conciergerie occasionnelle.

Libellé	Montant
Tarif horaire de conciergerie en cas de besoin occasionnel (toute heure entamée est due)	Fr. 25.00

Remarque :

Dans le cas où le personnel et le matériel de la voirie seraient sollicités, les émoluments seront déterminés au moment de la décision du Conseil communal sur la demande d'utilisation. Les prix unitaires seront arrêtés selon le « règlement communal interne sur les tarifs et émoluments communaux ».